Quelles aides pour accompagner les agriculteurs à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques?

Elise DESSAINT

chef de projet Ecophyto à la DRAAF Hauts-de-France

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Accompagner la transition Agro-Ecologique

Des mesures pour **améliorer** les **performances économiques, environnementales & sociales** des exploitations agricoles

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- **Emergence ou reconnaissance de collectifs :** GIEE, groupe 30 000 & fermes Dephy (Ecophyto)
- **Formation**
- **Expérimentation - Innovation - Etudes - Transfert de connaissances**
- **Point Accueil BIO**

AIDES À L'INVESTISSEMENT

- **PCAE**
  - > Plan de compétitivité & d'adaptation des entreprises
- **Agroforesterie**
- **Investissements en filière « bas niveau d'intrants »**

SOUTIEN AU REVENU

- **Conversion à l'agriculture biologique**
- **MAEC**
  - > Mesures agro-environnementales & climatiques
- **Aide « Jeunes agriculteurs »**

LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS AGRICOLES ET DES ANIMATEURS TERRITORIAUX ASSURENT L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les collectifs d'agriculteurs au cœur du plan Ecophyto

Du réseau des FERMES DEPHY du plan Ecophyto 1....

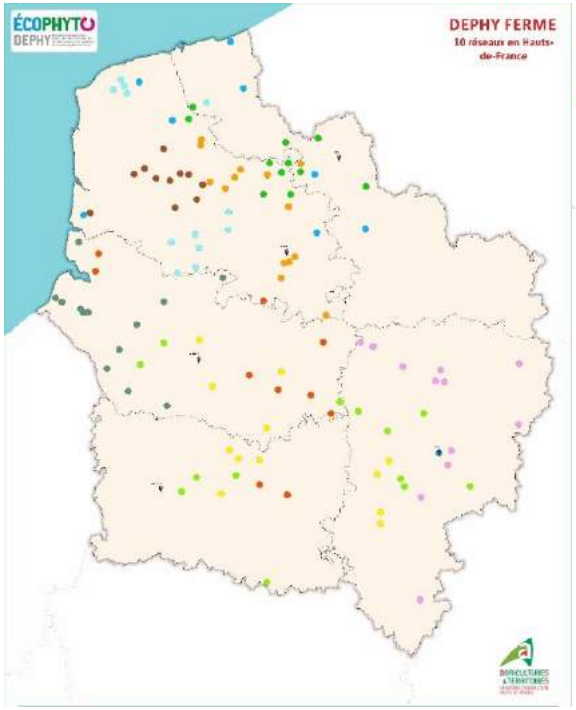

ÉCOPHYTO
DEPHY Réseau de Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires

10 réseaux Ferme DEPHY en Hauts-de-France,

127 exploitations engagées

… à la mise en place de groupes « 30 000 » :

S'appuyer sur les références produites par le réseau des 3000 fermes Dephy au niveau national pour multiplier par 10 les exploitations engagées dans la réduction de phyto

Depuis 2018, un appel à projets global « Collectifs locaux d'agriculteurs »

- Un unique appel à projets en région décliné sous 3 volets : **émergence, GIEE et groupe 30 000**
- Une seule entrée administrative (=DRAAF), trois financeurs mobilisés :
  - Agence de l'Eau Artois Picardie
  - Agence de l'Eau Seine Normandie
  - Etat (CASDAR)
- Dépenses éligibles = dépenses liées à l'<u>animation</u> et à l'<u>accompagnement technique</u> du groupe tout au long du projet
- Durée de financement :
  - ✓ 1 an pour la phase émergence
  - ✓ 3 ans pour les GIEE et 30 000 (renouvelable)
- Taux d'aide : de **50 à 80 %** selon type de projet et financeur

Près de 70 collectifs accompagnés dans la transition agro-écologique en Hauts-de-France

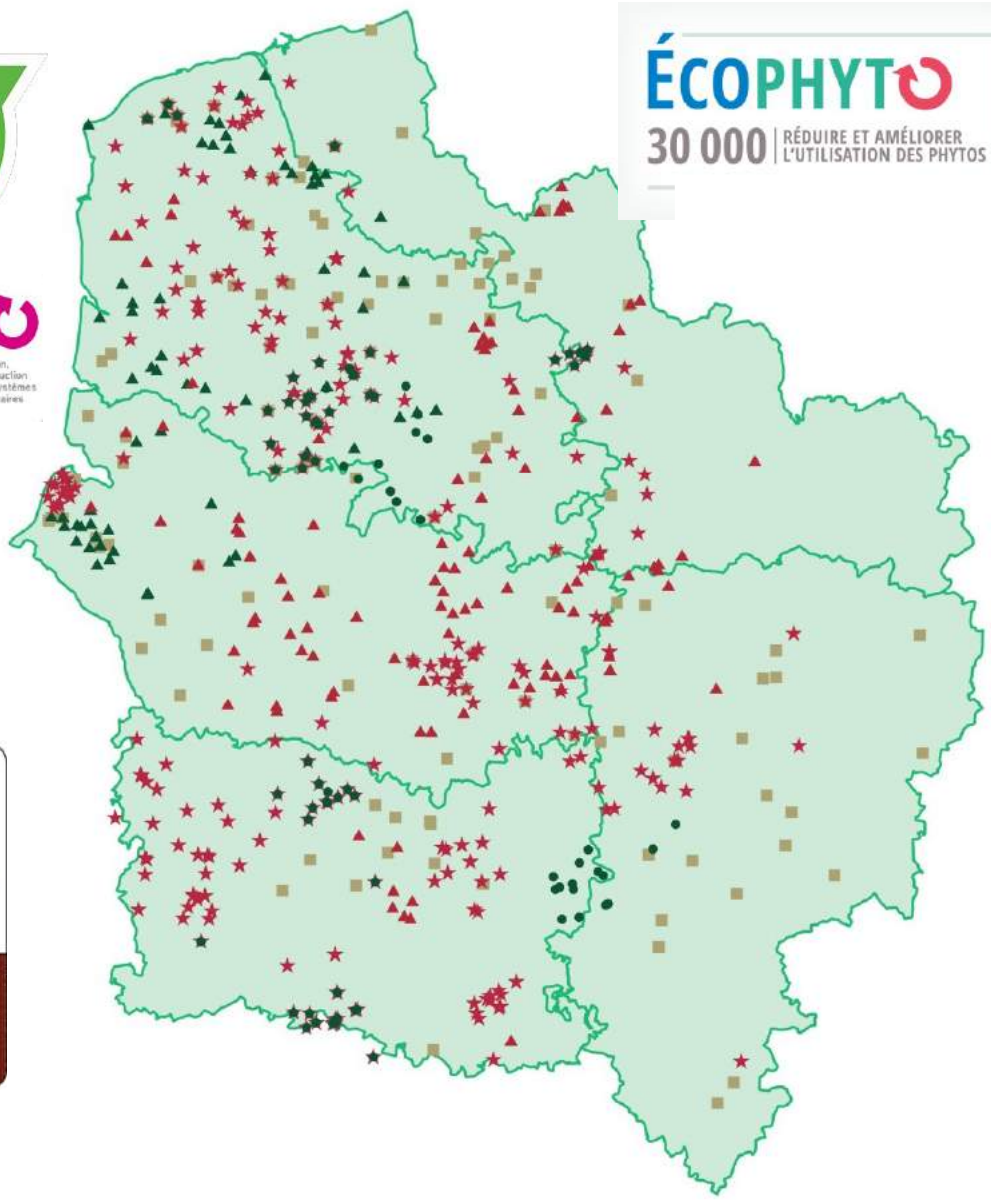

Près de 800 exploitations agricoles impliquées dans ces projets collectifs de transition vers l'agro-écologie :

- *- réduction d'intrants (PPP, Azote, énergie…),*
- *- amélioration de la vie du sol,*
- *- autonomie des élevages,*
- *- création de filières*
- *- réduction de l'émission de GES…*

Volet **émergence**

Groupes d'agriculteurs en formation

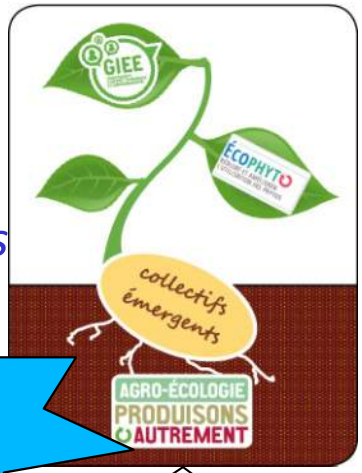

→ *Noyau initial de 5 exploitations minimum*

→ *Phase d'émergence limitée à 1 an*

→ *Rôle primordial de la structure d'accompagnement et de l'animateur*

Financement sur 1 an

Volet **GIEE**

GIEE – GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

→ *Projet global de changement de pratiques, de reconception de système et visant la triple performance*

→ *Multi-thématiques*

→ *Caractère pionnier et innovant*

Volet **groupe 30 000**

ÉCOPHYTO 30 000 – RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

→ *Projet de réduction significative de l'utilisation des PPP*

→ *Logique de transfert / diffusion des leviers mis en œuvre dans les groupes DEPHY et GIEE*

→ *Approche « système » à privilégier*

Financement sur 3 ans

Date du prochain appel à projets : du 13/01 au 13/05/2020

Zoom sur le soutien aux investissements agricoles via la mesure 4 des PDR « investissement / PCAE »

OBJECTIFS du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations :

- *Renforcer les élevages*
- *Améliorer la qualité des productions végétales spécialisées*
- **Réduire les impacts environnementaux et climatiques**

Taux d'aide : base de ***40 %*** + bonification de ***20%*** pour les collectifs agri, les JA, les agriculteurs « bio » et les projets en lien avec une MAE

- Plafond de 80 000€ de dépenses éligibles par exploitation
- Trois financeurs mobilisés : agences de l'eau, Etat, avec cofinancement européen (FEADER)

Calendrier prévisionnel de l'appel à projets 2020 : ouverture en janvier 2020, dossier à déposer **avant fin mars 2020** ***(sous réserve)***

Contacts : Services économie agricole des DDT(M)

Infos et cahiers des charges sur :
https://europe-en-hautsdefrance.eu/fiche_programme/pcae/

Exemples de matériels éligibles sur la thématique phyto

- Matériel de **substitution à l'utilisation de produits phytopour le desherbage ou pour** l'entretien des couverts et de l'enherbemen
  - Desherbage mécanique : herse étrille, houe rotative, bineuses à dents interrangs et systèmes de guidage automatisés

  - Desherbeur thermique,
  - Broyeurs de fane (PdT), Bed weeder
  - Systèmes de récupération de menue paille à la moisson

- Matériel de lutte physique contre les prédateurs (filets et voiles anti-insectes..)

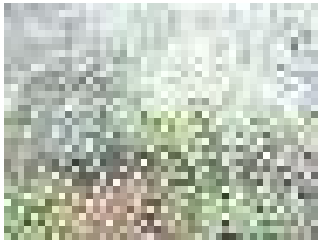

Exemples de matériels éligibles sur la thématique phyto

- **Aires de remplissage/lavage** des pulvérisateurs et systèmes de traitement des effluents phyto homologués par le MTES (selon conditions)

- **Certains équipements du pulvé limitant les dérives et homologués** :
  - « kit environnement » (volucompteur programmable, buses antidérives, rampes « anti gouttes, cuve de rinçage) : plafond de 3000€….
  - systèmes d'autoguidage par GPS, coupure de tronçons RTK
  - équipement spécifiques en filières viti et arbo : traitement face par face, barre d'assistance au guidage, panneaux récupérateurs de bouillies….

- Certains **équipements de pilotage / de raisonnement des apports** (en lien avec OAD) : sondes connectées, hygromètres

Exemples de matériels éligibles sur la thématique phyto

Mais aussi indirectement pour les enjeux **lutte contre l'érosion et amélioration de la vie du sol** : outils de destruction des couverts végétaux de type rouleaux destructeurs et roulage de couverts : rolofaca, rollkrop, scalpeurs à dents type Treffler ou Ecomulch, broyeurs

Zoom sur les MAEC – Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

Engagement contractuel et volontaire pour améliorer ou maintenir une pratique favorable à l'environnement : **contrat de 5 ans**

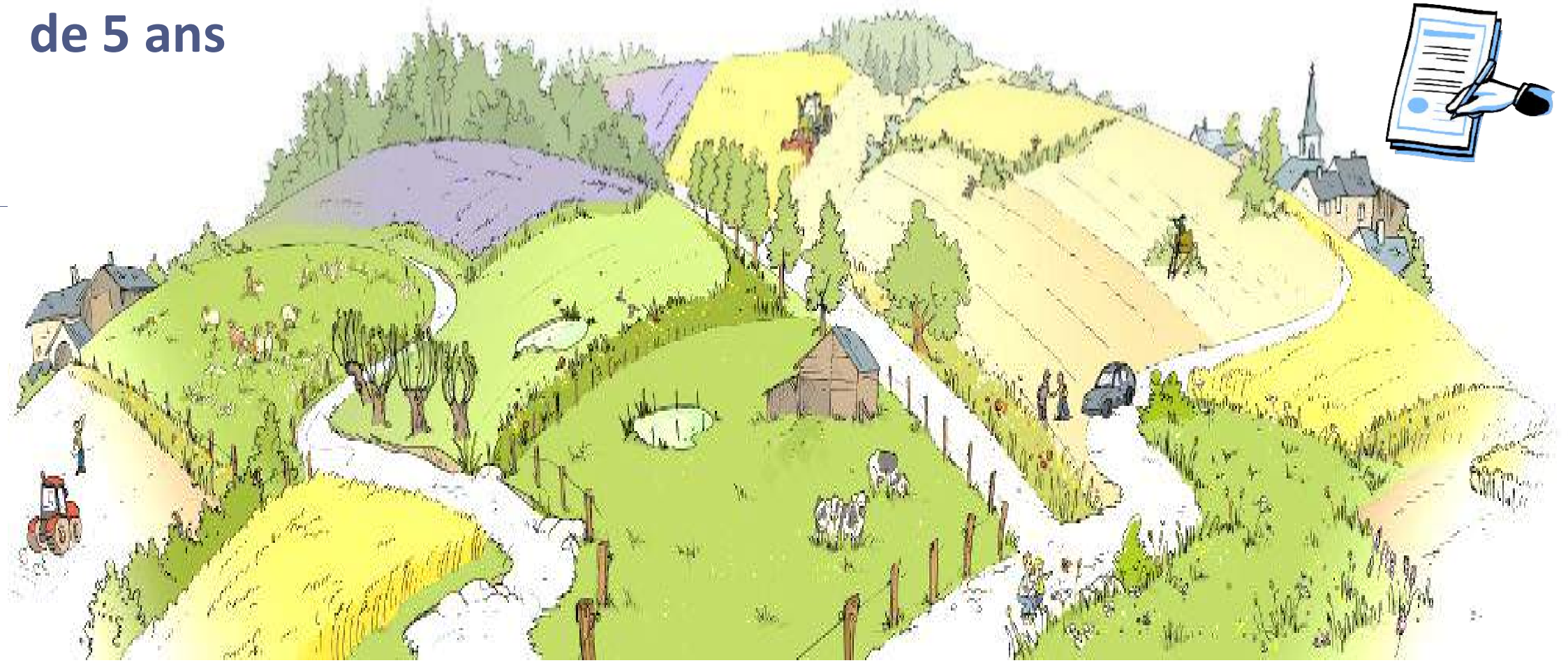

MAEC – Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

Des engagements **individuels rétribués**

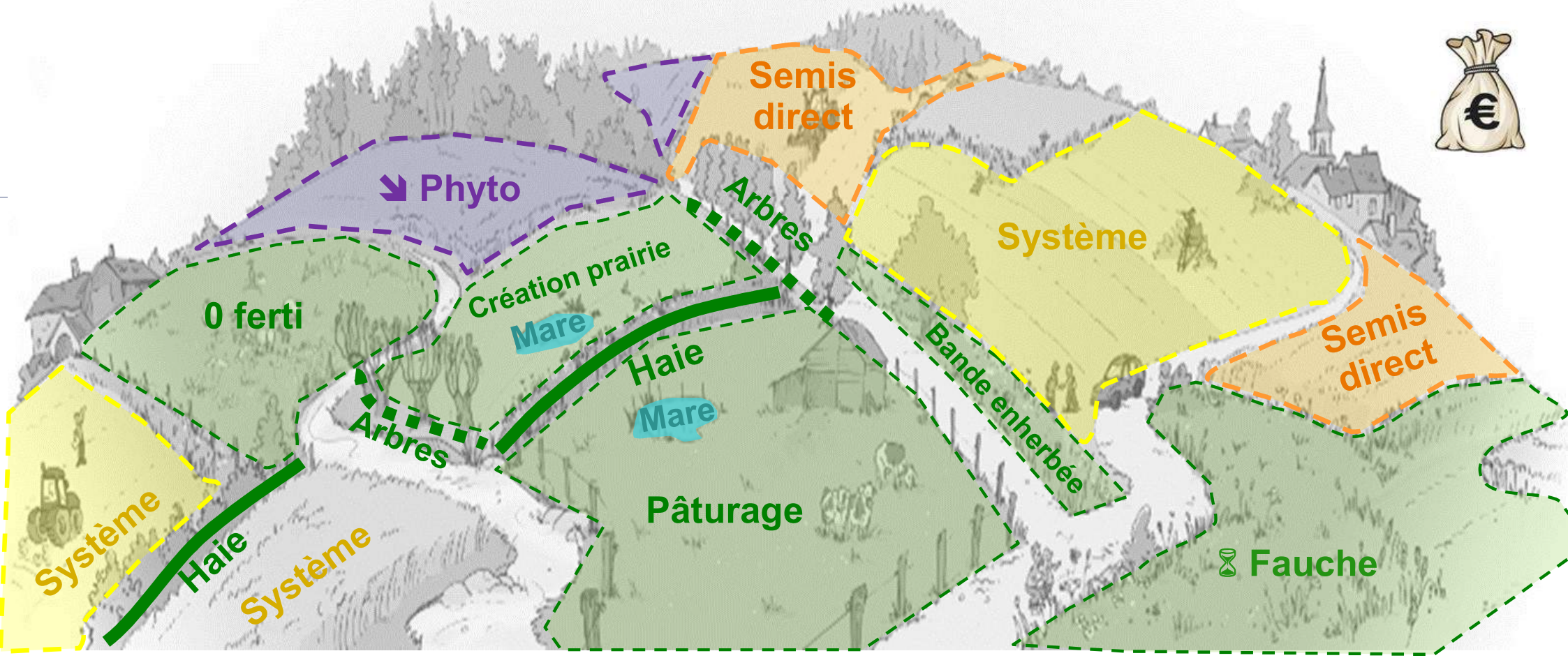

les MAE « réduction de l'usage des phytos »

- ouvertes essentiellement sur territoires à enjeu **eau potable** (mais aussi enjeu érosion et biodiversité)
- Différents types de mesures selon degré d'ambition de réduction à 5 ans par rapport à l'IFT de référence du territoire :
  - Niveau 1 : -30% de réduction sur herbicides, -35% en hors herbicide
  - Niveau 2 : -40% de réduction sur herbicides, -50% en hors herbicide
  - Mesure « Zéro phyto » (de synthèse)

  *=> Montants d'aides compris entre **50 à 350€/ ha et / an** selon mesure*
- La MAE « système » grandes cultures : même principe (2 niveaux d'ambition sur phyto) mais engagement sur toute l'exploitation, avec conditions sur gestion de l'azote et introduction de légumineuses :

  *=> Montant d'aide de **122€ à 232€ / ha et / an.***

MAEC – Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

Un portail cartographique pour tester son éligibilité

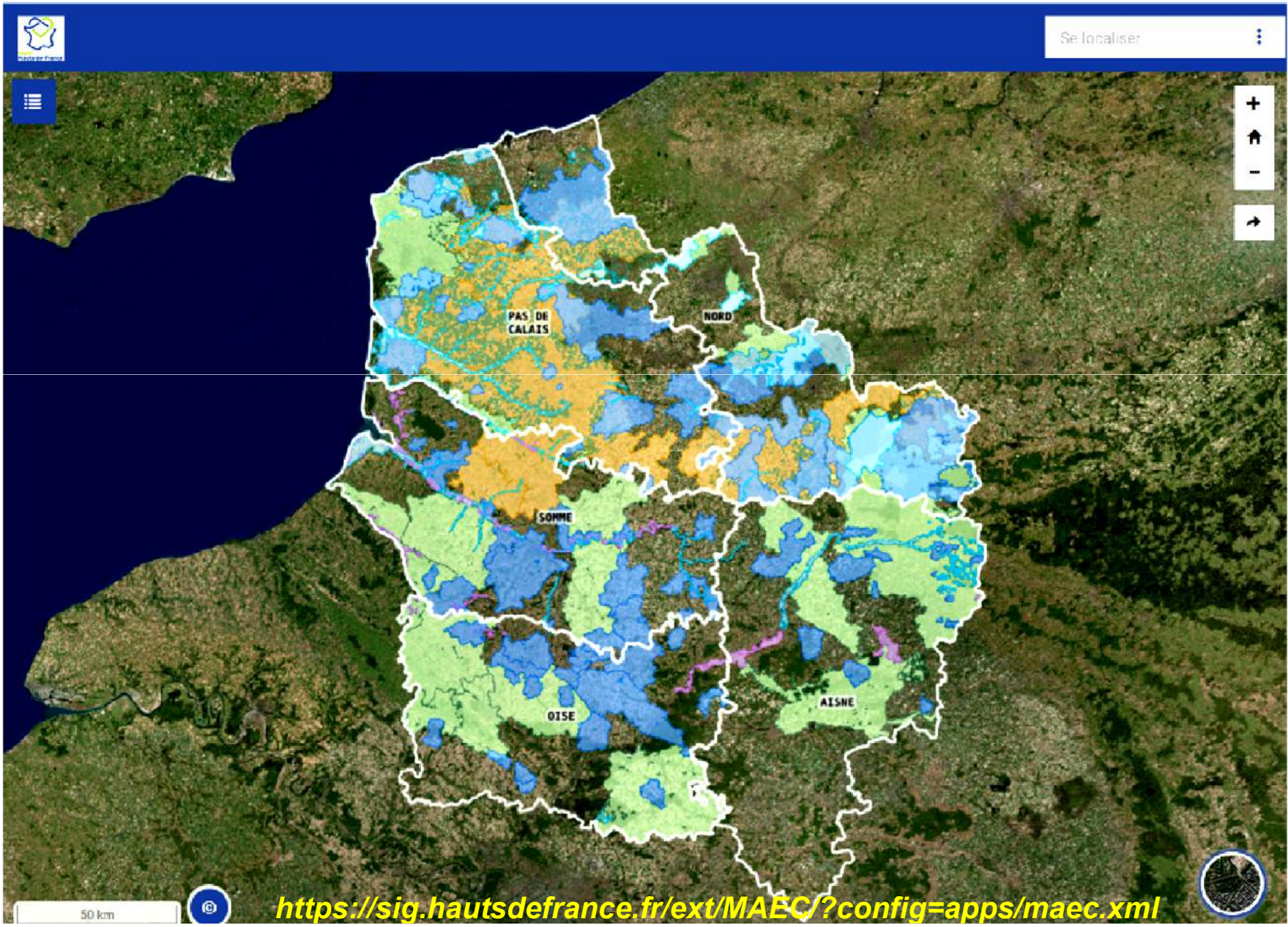

D’autres aides qui contribuent à l’objectif de réduction des phytos :

- soutiens spécifiques à l’agriculture biologique : aides à la conversion et au maintien, certification…

- mesure 8 des PDRR « agroforesterie »

INVESTISSEMENTS « FILIÈRES BNI »

Nouveau dans le 11ème programme de l'Agence de l'eau Seine Normandie

Investissements liés à la transformation/commercialisation de produits agricoles à bas niveau d'intrants (BNI)

Définition : Les productions BNI garantissent un impact environnemental compatible avec les objectifs environnementaux du programme et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production.

Production agricoles BNI éligibles :

- Agriculture Biologique
- Herbe/Prairie
- Chanvre
- Luzerne
- Sarrasin
- Sainfoin
- Bocage énergie
- Biomasse Energie (miscanthus, switchgrass, TCR et TTCR)

Taux d'aide de 40%

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Région
Hauts-de-France

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
Etablissement public du Ministère chargé du développement durable

agriculture.gouv.fr
alimentation.gouv.fr

PANORAMA DES DISPOSITIFS D'AIDE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Exemple de thématiques incluses dans la sphère de l'agro-écologie : réduction de l'usage des produits phytosanitaires, filières à bas niveau d'intrants (chanvre, miscanthus, luzerne ...), gestion optimisée de l'azote, agriculture biologique, maintien de l'agriculture en zone humide, maintien des prairies, démarche de changement de pratiques agricoles à l'échelle du système d'exploitation visant notamment l'autonomie, agriculture de conservation des sols, agroforesterie et boisement...

AGRO-ÉCOLOGIE PRODUISONS AUTREMENT

Plus d'info sur les plaquettes et les sites internet DRAAF, Région et Agences de l'eau